



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2015

Partie 1 – Rapport semestriel d'activité

Partie 2 – Information financière semestrielle résumée

Compte de résultat consolidé semestriel

Etat de résultat global semestriel

Bilan consolidé semestriel : actif

Bilan semestriel consolidé : passif

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel

Notes aux comptes consolidés semestriels

Partie 3 – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle résumée

Partie 4 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel



Société anonyme au capital de 12.953.409,21 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	Exercice clos le 31-déc-2014
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	2 159,9	2 019,6	4 167,6
Ebitda	725,0	624,2	1 283,6
Résultat opérationnel courant	329,7	281,4	569,5
Autres produits et charges opérationnels	-2,1	-1,7	-3,6
Résultat opérationnel	327,6	279,7	565,9
Résultat financier	-30,9	-31,6	-63,8
Autres produits et charges financiers	-11,6	-10,9	-21,7
Impôts sur les résultats	-122,3	-97,3	-202,0
Résultat net	162,9	139,9	278,4
BILAN			
Actifs non-courants	4 410,1	3 971,8	4 269,3
Actifs courants	874,5	694,6	744,6
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>162,6</i>	<i>230,6</i>	<i>137,4</i>
Actifs destinés à être cédés	27,9	35,8	34,4
Total de l'actif	5 312,5	4 702,2	5 048,3
Capitaux propres	2 454,2	2 158,7	2 310,4
Passifs non-courants	607,3	1 196,1	1 209,1
Passifs courants	2 251,1	1 347,4	1 528,8
Total du passif	5 312,5	4 702,2	5 048,3
TRESORERIE			
Capacité d'autofinancement	721,2	614,9	1 236,5
Flux net de trésorerie lié aux investissements	-612,9	-402,0	-968,3
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes)	-67,2	99,2	-37,2
Dividendes	-23,0	-21,6	-21,7
Endettement net	1 161,9	933,9	1 084,0

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Fort du succès de ses offres haut débit sous la marque Free, le Groupe Iliad (le «**Groupe**») s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré à la fois présent dans le haut débit, dans le très haut débit et dans le mobile.

Trois ans après son entrée sur le marché mobile, le Groupe est le 3^{ème} opérateur télécom en France avec près de 17 millions d'abonnés, dont près de 11 millions d'abonnés mobiles et 6 millions d'abonnés haut débit et très haut débit. Sur le premier semestre 2015, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,2 milliards d'euros, en hausse de près de 7% par rapport à l'année précédente.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion la notion suivante est utilisée :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Cet indicateur est utilisé par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Offres fixes

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet (de 9,99 euros par mois à 37,97 euros par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box et sans frais d'accès au service.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, Free propose des forfaits haut débit :

- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;
- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, dans les zones de déploiement de Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (jusqu'à 1 Gbit/s en réception et jusqu'à 200 Mbit/s en émission en mode bridge).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur modem vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de 60 ou 108 destinations selon les forfaits. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre télévisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant environ 450 chaînes dont environ 90 et 200 chaînes (selon les forfaits) dans les premiers bouquets basiques. Près de 100 chaînes Haute Définition et 50 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux chaînes payantes (Canal+, BeIn Sport...) ou des jeux vidéo.

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il propose deux offres principales :

- **L'offre Freebox Révolution** qui permet de connecter tous les terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, d'un lecteur Blu-Ray™, mais également des appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine. Elle intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs, notamment) ;
- **L'offre Freebox mini 4K** (offre d'entrée de gamme), remplaçante de la Freebox Crystal, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, vendu sous la marque Online, correspond à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel et s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible ;
- **l'hébergement dédié**, vendu sous la marque Dedibox correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données. La prestation est facturée sur une base d'abonnement mensuel ;
- **la colocation de serveurs**. Cette prestation de service consiste à mettre à disposition des m² dans un espace totalement sécurisé et accessible.

(b) Offres mobiles

Le Groupe propose deux forfaits mobiles simples et généreux à ses abonnés, incluant la 4G depuis décembre 2013 :

- **Forfait 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à 120 minutes d'appels en France métropolitaine, vers les DOM, vers les fixes de 100 destinations internationales et vers les mobiles des États-Unis, du Canada, d'Alaska, d'Hawaï, des DOM et de la Chine, ainsi que les SMS/MMS illimités en France métropolitaine, 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G, et un accès illimité à FreeWifi. Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;
- **Forfait Free à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox)** intégrant les appels, les SMS et les MMS en illimité ainsi qu'un accès Internet jusqu'à 3 Go en 3G et jusqu'à 20 Go en 4G (débit réduit au-delà), sans engagement. Tous les abonnés à cette offre bénéficient également de la gratuité totale des appels émis vers les fixes de 100 destinations, de la gratuité des appels vers les mobiles des États-Unis, du Canada, d'Alaska, d'Hawaï, des DOM et de la Chine et d'un accès illimité au réseau FreeWifi. En voyage, les abonnés peuvent utiliser leur Forfait Free en Guyane et aux Antilles françaises, au Canada, en Israël et dans une vingtaine de pays européens, durant 35 jours par an, pour chacune des destinations.

Par ailleurs, le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles, notamment le meilleur des gammes Apple, Samsung et Nokia. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est vendu séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement en plusieurs fois : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés se voient proposer la possibilité de louer leur mobile pendant 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 9 euros et 99 euros puis doit régler une mensualité pendant 24 mois, comprise entre 9 euros et 18 euros (selon le terminal). Au terme de ces 24 mois, l'abonné peut renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

1.1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

(a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe :

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage de l'opérateur historique sont les suivants au 30 juin 2015 :

Coûts opérationnels dégroupage partiel

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 1,77 euros

Coûts opérationnels dégroupage total

- Location de la paire de cuivre : 9,05 euros¹

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free revend une prestation de gros proposée par l'opérateur historique.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Coûts d'accès :

- Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel est fixé depuis le 1^{er} avril 2015 à 4,79 euros.
- L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », est quant à lui fixé depuis le 1^{er} avril 2015 à 12,53 euros.

Coûts liés à la prestation de collecte :

Aux coûts d'accès s'ajoutent les coûts de la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur le premier semestre 2015 ont été les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) : 7,00 euros
- Frais d'accès : 5,40 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement supérieures pour l'offre relevant de l'Option 1 en comparaison de celles relevant de l'Option 5. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1,

¹ Avant le 1^{er} avril 2015 le coût de la location de la paire de cuivre était de 9,02 euros

ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

■ **Le Groupe propose également à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH**

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre est sensiblement plus élevée que pour l'Option 1, Le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles et lorsque cela est techniquement possible.

(b) Les coûts d'interconnexions de terminaison d'appel vocal mobile

Depuis le 1^{er} juillet 2013, Free Mobile a cessé de bénéficier d'une asymétrie des terminaisons d'appel. Ainsi, la terminaison d'appel a été de 0,78 centime d'euro sur le 1^{er} semestre 2015 contre 0,8 centime d'euro sur le 1^{er} semestre 2014.

(c) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique au cours du premier semestre 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat a une durée de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et porte sur les technologies 2G et 3G.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- De proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;
- De compléter la couverture de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La facturation prévue par le contrat d'itinérance intègre une part fixe, correspondant à l'achat du droit d'utilisation sur la période (reconnu en investissement selon les normes IFRS), et une part variable en fonction des volumes (minutes, SMS, MMS, Internet...) consommés. Il est important de souligner que la majorité des coûts supportés par le Groupe est variable en fonction des volumes consommés.

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes lorsque le trafic est en itinérance ou directement sur le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges sont significativement supérieurs lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges dépendent également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur un Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.c, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox), notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre 2 euros/mois (ou 0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox). Cette évolution devrait être favorisée par l'usage croissant de l'internet mobile au quotidien.

Dans le cadre des pouvoirs attribués le 6 août 2015 par la loi Macron à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, celle-ci sera amenée à examiner les accords de mutualisation (itinérance, ran sharing). Pour ce qui concerne le Groupe, l'Autorité examinera le contrat d'itinérance en vue d'organiser une sortie progressive de l'itinérance 3G. Les travaux permettant de définir les modalités et le calendrier de l'extinction progressive débutent tout juste.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 80 000 km de fibres, le Groupe a déployé, en moins de 15 ans, un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Depuis le début de l'année, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant près de 900 nouveaux NRA, et dispose ainsi de près de 7 600 NRA dégroupés et d'une couverture de plus de 87% de la population au 30 juin 2015, faisant de Free le premier dégroupé en France.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissement par abonné

Les coûts opérationnels ainsi que les investissements entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent de façon significative.

Les principaux coûts liés à l'Option 1 sont :

- la mise à disposition d'une box. Sur le premier semestre 2015, le coût de la Freebox varie de plusieurs dizaines d'euros pour la Freebox Crystal jusqu'à 180 euros pour la Freebox mini 4K et 290 euros pour la Freebox Révolution. L'évolution de la parité euro/dollar a eu un impact négatif sur le coût des Freebox, les achats de composants se faisant principalement en dollar ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 56 euros par abonné pour le dégroupage total et de 66 euros par abonné pour le dégroupage partiel ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) sont amortis sur des durées de cinq ou sept ans.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox Crystal dont le montant est de quelques dizaines d'euros.

Dès lors, les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » : 56,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » : 61,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de sept ans.

(b) Déploiement des réseaux Très Haut Débit

(i) Migration du réseau fixe vers la technologie VDSL2

Fidèle à son image d'innovateur, le Groupe s'est lancé dès le second semestre 2013 dans un vaste plan de migration de ses équipements de réseau (DSLAM Freebox) vers la technologie VDSL2.

Au cours de l'exercice 2014 et du premier semestre 2015, le Groupe a intensifié ses efforts pour finaliser la migration afin de faire bénéficier un maximum d'abonnés d'une hausse de leurs débits. Ainsi, au 30 juin 2015, le Groupe comptait près de 7 600 NRA équipés de la technologie VDSL2, ayant permis à plus de 20% des abonnés Freebox d'accroître leur débit.

(ii) Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe, à travers ses filiales Free, Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Il convient de distinguer deux zones géographiques de déploiement soumises à deux processus de déploiement distincts :

Dans les Zones Très Denses, au 30 juin 2015, le Groupe détenait 230 sites (NRO) représentant un potentiel de couverture d'environ 3,4 millions de prises. Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a intensifié les raccordements verticaux et les migrations d'abonnés éligibles au sein de cette zone.

En dehors des Zones Très Denses, en août 2012, le Groupe Iliad a été le premier opérateur à souscrire à l'offre d'Orange d'accès aux lignes FTTH déployées par l'opérateur historique en s'engageant à cofinancer certaines des agglomérations proposées. Cette offre permet à chaque opérateur d'acquérir et donc de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée. La mise en commun des moyens permet de déployer un réseau unique et mutualisé entre les répartiteurs optiques et les abonnés, et de desservir ainsi une population plus large. L'engagement de cofinancement du Groupe porte sur plus de 4,5 millions de logements en dehors des Zones Très Denses, qui seront déployés d'ici 2020. Le Groupe souhaite accompagner le cas échéant l'opérateur historique lors de futurs déploiements. Au 30 juin 2015, le Groupe disposait d'une couverture de 700 000 prises raccordables sur cette zone.

(c) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tout type, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Malgré un contexte réglementaire plus contraignant pour les déploiements d'antennes mobiles (Loi Abeille, loi ALUR), le Groupe a réussi à accélérer le déploiement de son réseau mobile, avec plus de 800 nouveaux sites déployés sur le premier semestre 2015, contre 604 sites sur la même période en 2014. Au 30 juin 2015, le nombre total de sites 3G en service était de près de 5 300, lui permettant de couvrir environ 80% de la population avec son propre réseau 3G.

Parallèlement à ses déploiements et afin d'offrir la meilleure expérience abonné possible pour les utilisateurs de données mobiles, le Groupe a très fortement intensifié la migration de ses sites vers la technologie 4G. Conçu dès l'origine avec les dernières technologies (tout IP,NGN), le réseau mobile du Groupe s'est caractérisé au premier semestre 2015 par un effort important de migration des sites vers la 4G. Ainsi, le Groupe a ouvert près de 1 900 nouveaux sites 4G au cours de la période (contre 587 sur le premier semestre 2014) et dispose de près de 4 000 sites 4G au 30 juin 2015 (contre 1 411 au 30 juin 2014), portant le taux de couverture de la population en 4G à plus de 50%.

Conjointement à ce déploiement massif, le Groupe a poursuivi ses investissements dans l'extension de son cœur de réseau, de ses systèmes d'information et dans les liens d'interconnexion de ses sites mobiles.

Fort de l'avancée de ses déploiements et du maintien de son rythme dans les années à venir, le Groupe confirme l'objectif (i) de focaliser les efforts de déploiement sur les zones denses avec plus de 1 500 nouveaux sites visés en 2015, afin de maximiser le volume de trafic en propre et (ii) d'accélérer la conversion des sites existants en 4G afin d'atteindre une couverture d'environ 60% de la population en fin d'année.

Le Groupe confirme également sa capacité à atteindre ses engagements de couverture :

- Licence 3G : 90% de la population en 2018
- Licence 4G : 25% de la population en octobre 2015, 60% de la population en octobre 2019 et 75% de la population en octobre 2023

Au 1^{er} janvier 2015, le portefeuille de fréquence du Groupe s'est renforcé de 5MHz dans la bande de fréquences 1 800MHz, dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (Décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015. Le 30 juillet 2015, l'ARCEP a autorisé Orange et SFR à procéder au refarming de leurs fréquences 1 800MHz, ce qui devrait permettre de libérer au profit de Free Mobile 10 MHz dans cette bande au 25 mai 2016. Ces fréquences font l'objet d'une redevance annuelle.

Par ailleurs, une procédure de vente aux enchères de 30MHz (6 x 5MHz) dans la bande 700MHz sera organisée d'ici fin 2015. Le Groupe participera au processus.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences: 18 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques et mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

(d) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2015, le Groupe a fortement renforcé sa présence physique sur le territoire grâce :

- à l'ouverture de 5 nouvelles boutiques permettant ainsi au Groupe de disposer de 48 Free Centers à fin juin 2015 ;
- au déploiement des premières bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». Au 30 juin 2015, le Groupe avait déjà déployé près de 1 600 bornes sur l'ensemble du territoire, à travers ses Free Centers et son réseau de partenariat.

1.2 ELEMENTS CLES DU PREMIER SEMESTRE 2015

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	2 159,9	2 019,6	6,9%
- <i>Fixe</i>	1 285,2	1 279,3	0,5%
- <i>Mobile</i>	880,4	745,7	18,1%
- <i>Eliminations</i>	-5,7	-5,4	5,2%
Ebitda consolidé	725,0	624,2	16,2%
Résultat opérationnel courant	329,7	281,4	17,2%
Résultat net	162,9	139,9	16,4%
FCF ADSL	317,8	371,9	-14,6%
Ratio d'endettement	0,8x	0,8x	-

Le premier semestre 2015 a été marqué par la poursuite d'une croissance solide avec plus de 900 000 abonnés recrutés sur les offres fixes et mobiles du Groupe et un chiffre d'affaires en croissance de près de 7% sur la période à près de 2,2 milliards d'euros.

Les principaux éléments du premier semestre 2015 pour le Groupe ont été les suivants :

- **Fixe : 123 000 nouveaux abonnés recrutés** (net de résiliation) dans le haut débit et très haut débit sur le premier semestre 2015, soit une part de marché des recrutements nets de 36%². La bonne dynamique de recrutement du Groupe continue malgré un contexte commercial très concurrentiel. Free a dynamisé ses recrutements en (i) lançant sa nouvelle Freebox mini 4K, renouvelant l'offre d'entrée de gamme du Groupe, et (ii) menant une politique commerciale opportuniste permettant d'augmenter les recrutements par des offres promotionnelles. Mécaniquement, cela induit un effet dilutif sur l'ARPU, qui enregistre une légère baisse pour s'établir à 34,50 euros. La baisse de l'ARPU est plus que compensée par les nouveaux recrutements et le chiffre d'affaires de l'activité fixe est en légère hausse de 0,5% à près de 1,3 milliard d'euros ;
- **Mobile : sur les six premiers mois de l'année, le Groupe a recruté 820 000 abonnés** (net de résiliation). Free consolide sa place de 1^{er} recruteur pour le 14^{ème} trimestre consécutif. Le Groupe bénéficie de l'enrichissement constant de ses offres mobiles (9 nouvelles destinations bénéficiant du roaming inclus dans le Forfait Free). Cette excellente performance commerciale permet au Groupe de compter presque 11 millions d'abonnés mobiles et de disposer d'une part de marché de 16% au 30 juin 2015, au-delà de son objectif initial de part de marché à long terme, à peine plus de trois années après le lancement. Le chiffre d'affaires de l'activité mobile a progressé de plus de 18% sur le premier semestre 2015 pour atteindre 880 millions d'euros, porté par l'activité services (+23%) ;
- **Intensification des déploiements des réseaux Très Haut Débit (THD) fixes et mobiles.** Sur la période, le Groupe a intensifié ses efforts de déploiement de la fibre et accélère ses migrations d'abonnés vers les réseaux THD (VDSL2 et FTTH), grâce à sa politique d'investissement volontariste dans les réseaux de nouvelles générations. Le Groupe a également concentré ses efforts sur les investissements dans le THD mobile et compte ainsi au 30 juin 2015 2,4 millions d'utilisateurs 4G, avec une consommation moyenne par utilisateur et par mois de plus de 2,2Go ;
- **Forte accélération de la rentabilité du Groupe.** L'*Ebitda* du Groupe est en hausse de plus de 16% à 725 millions d'euros sur le semestre et la marge d'*Ebitda* du Groupe progresse de près de 270 bps pour atteindre 33,6% au 30 juin 2015. Cette forte amélioration de la rentabilité des activités du Groupe est liée à l'évolution favorable de l'activité mobile et à l'effet de levier sur la base de coûts fixes du Groupe. Tiré par la hausse du résultat d'exploitation, le résultat net du Groupe progresse ainsi de 16% à près de 163 millions d'euros ;
- **Une structure financière solide permettant au Groupe d'accélérer ses investissements dans les réseaux Très Haut Débit.** La politique d'investissement volontariste du Groupe, aussi bien dans les infrastructures fixes que mobiles, permet de gagner en autonomie et d'améliorer la rentabilité pour les prochaines années. Au cours du premier semestre 2015, l'effort d'investissement est de 613 millions d'euros, en raison notamment (i) du lancement de la Freebox mini 4K et de la constitution des stocks nécessaires, (ii) du rythme important du déploiement du réseau fixe et (iii) à l'ouverture de plus de 800 sites 3G et de près de 1 900 sites 4G. Malgré cet effort d'investissement, la

² Estimations de la société

structure financière du Groupe reste solide avec un ratio d'endettement toujours inférieur à 1 (0,8x au 30 juin 2015).

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 30 JUIN 2015 ET AU 30 JUIN 2014

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 159,9	2 019,6	6,9%
Achats consommés	-1 100,7	-1 121,8	-1,9%
Marge brute	1 059,2	897,8	18,0%
% CA	49,0%	44,5%	+4,5 pts
Charges de personnel	-109,6	-102,0	7,5%
Charges externes	-138,8	-114,2	21,5%
Impôts et taxes	-35,1	-17,3	-
Dotations aux provisions	-39,9	-35,4	12,8%
Autres produits et charges d'exploitation	-10,7	-4,7	-
Ebitda	725,0	624,2	16,2%
% CA	33,6%	30,9%	+2,7 pts
Charges sur avantages de personnel	-1,8	-2,9	-37,9%
Dotations aux amortissements	-393,5	-339,9	15,8%
Résultat opérationnel courant	329,7	281,4	17,2%
Autres produits et charges opérationnels	-2,1	-1,7	23,9%
RESULTAT OPERATIONNEL	327,6	279,7	17,1%
Résultat financier	-30,9	-31,6	-2,1%
Autres produits et charges financiers	-11,6	-10,8	6,6%
Charges d'impôt	-122,3	-97,3	25,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	162,9	139,9	16,4%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2013
Nombre total d'abonnés mobiles	10 925 000	9 095 000	6 795 000
Nombre total d'abonnés haut débit	5 991 000	5 735 000	5 518 000
Nombre total d'abonnés	16 916 000	14 830 000	12 313 000
<i>En euros</i>			
ARPU Haut Débit	34,50	35,80	35,90
<i>ARPU Freebox Révolution*</i>	<i>>38,00</i>	<i>>38,00</i>	<i>>38,00</i>

*Hors promotions

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires semestriel du Groupe poursuit sa progression par rapport à l'année dernière et s'établit à près de 2,2 milliards d'euros, en progression de 140 millions d'euros, soit 6,9%. Cette croissance soutenue s'explique principalement par (i) le développement de l'activité mobile et notamment grâce à la forte progression de la part des services (+23%), contrebalancée par le recul des ventes de terminaux, lié à une politique plus sélective et à une réorientation de la gamme, et (ii) dans une moindre mesure par la légère progression de l'activité fixe (+0,5%).

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par nature de revenus au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation (%)
Fixe	1 285,2	1 279,3	0,5%
Mobile	880,4	745,7	18,1%
Eliminations	-5,7	-5,4	5,2%
Chiffre d'affaires Groupe	2 159,9	2 019,6	6,9%

Revenus fixes

Dans un contexte concurrentiel toujours soutenu, le Groupe parvient à maintenir sa croissance sur son activité fixe. Ainsi, le chiffre d'affaires est en hausse de 0,5% pour atteindre 1 285 millions d'euros au 30 juin 2015. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Progression de la base d'abonnés haut débit de 123 000 nouveaux abonnés**, soit une part de marché de près de 36%³ des recrutements nets. Dans un contexte concurrentiel, le Groupe a réussi à accroître sa part de marché avec (i) le lancement de la nouvelle Freebox mini 4K, (ii) une politique commerciale opportuniste via des offres promotionnelles, (iii) la forte notoriété de la marque Free, (iv) les efforts importants entrepris ces dernières années sur l'amélioration de la qualité du service abonnés, et (v) le dynamisme du Groupe en terme d'innovation. Au 30 juin 2015, le Groupe compte près de 6 millions d'abonnés haut débit et très haut débit ;
- **Baisse mécanique de l'ARPU Haut Débit à 34,50 euros**. Cette baisse s'explique par la mise en place d'une politique commerciale opportuniste (offres promotionnelles) dans un contexte fortement concurrentiel. Cette performance est toutefois à contrebalancer avec le succès de la Freebox Révolution dont l'ARPU est supérieur à 38 euros (hors promotions).

Revenus mobiles

Le Groupe poursuit ses excellentes performances sur son activité mobile depuis le début de l'année 2015. 820 000 abonnés ont été recrutés (net de résiliation) au cours du semestre, Free est le 1^{er} recruteur mobile pour le 14^{ème} trimestre consécutif. Avec un chiffre d'affaires de 880 millions d'euros, ces activités représentent désormais plus de 40% du chiffre d'affaires du Groupe. Les principales évolutions sur le premier semestre 2015 ont été les suivantes :

- **Une stratégie commerciale reposant sur l'enrichissement des offres et sur l'innovation**. Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a poursuivi (i) sa stratégie d'enrichissement des offres en élargissant le nombre de destinations bénéficiant du roaming inclus dans le forfait Free (Belgique, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Suède), (ii) le déploiement de ses offres d'étalement de paiement et de location de terminaux lancées en décembre 2013. Même si ces nouvelles offres peuvent peser sur la rentabilité à court et moyen terme, elles permettent de maintenir une excellente dynamique commerciale en rendant le Forfait Free totalement unique ;
- **Poursuite de la politique de distribution commerciale innovante** avec le déploiement des bornes de souscription d'abonnements et de distribution de cartes SIM. A fin juin, le Groupe avait déjà déployé près de 1 600 bornes au sein de ses Free Centers et des réseaux de magasins partenaires « Maison de la Presse » et « Mag Presse » ;
- **16% de part de marché**. Sur les six premiers mois de l'année, le Groupe est resté le 1^{er} recruteur avec 820 000 nouveaux abonnés recrutés (net de résiliation). Cette bonne performance commerciale amène la base à presque 11 millions d'abonnés mobiles soit une part de marché de 16% au 30 juin 2015. Le chiffre d'affaires de l'activité mobile a progressé de 18% sur le premier semestre 2015 pour atteindre 880 millions d'euros au 30 juin 2015, porté par la hausse de 23% du chiffre d'affaires lié aux services mobiles ;
- **Amélioration du mix d'abonnés dans les recrutements et confirmation des migrations** des abonnés à l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)

³ Estimations de la société

vers l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox) sur le premier semestre 2015.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(c) Marge brute

La marge brute du Groupe s'élève à 1 059 millions d'euros au 30 juin 2015, en hausse de 161 millions d'euros en valeur absolue et en progression de 18% par rapport au 30 juin 2014.

Le taux de marge brute est en hausse de 4,5 points à 49,0% sur le premier semestre de l'année, tiré par la croissance de la rentabilité de l'activité mobile (dont la marge brute est toutefois plus faible que celle du fixe), grâce à l'évolution positive du mix d'abonnés ainsi qu'à la hausse de la couverture de trafic.

(d) Charges de personnel

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a créé 399 emplois en France, portant l'effectif total du Groupe à 7 795 collaborateurs au 30 juin 2015.

Cette augmentation des effectifs est principalement liée à l'intensification des déploiements des réseaux fixes et mobiles du Groupe ainsi qu'à l'extension de son réseau de distribution.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent sur le semestre pour atteindre 110 millions d'euros.

(e) Charges externes

Les charges externes du Groupe progressent de 21,5% pour atteindre 139 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 114 millions d'euros au 30 juin 2014. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de maintenance du réseau, d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe.

(f) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes progresse de plus de 17 millions d'euros pour atteindre 35 millions d'euros au 30 juin 2015. Cette forte augmentation est (i) principalement liée à la croissance du mobile, notamment de la taxe sur les antennes (IFER) et la taxe UMTS, et (ii) dans une moindre mesure à l'application d'IFRIC 21. Effectivement, la conséquence pour le Groupe de ce changement de méthode comptable est la comptabilisation de certaines taxes qui ne sont désormais plus étalées sur l'année mais dès la survenance du fait générateur de ces taxes, sur le premier semestre dans le plupart des cas.

(g) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 40 millions d'euros au 30 juin 2015, en progression de 4,5 millions d'euros sur la période.

(h) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -11 millions d'euros au 30 juin 2015, contre un montant de -5 millions d'euros au cours du premier semestre 2014.

(i) Ebitda

L'*Ebitda* du Groupe est en forte hausse, en croissance de plus de 16% par rapport au premier semestre 2014 et atteint désormais 725 millions d'euros. La marge d'*Ebitda* progresse de près de 3 points pour s'établir à 33,6% au 30 juin 2015, liée notamment à la bonne tenue de l'activité fixe et à la hausse du poids des services mobiles dans le chiffre d'affaires du Groupe.

Les principales variations intervenues sur la période ont été les suivantes :

- **Bénéfices d'une meilleure couverture mobile.** L'extension de la couverture du réseau mobile du Groupe sur le second semestre 2014 et au cours du premier semestre 2015, a permis d'augmenter le volume de trafic acheminé en propre ;
- **Hausse du niveau de marge sur le mobile,** malgré l'extension des offres de roaming à travers l'Europe ;
- **Bonne tenue de l'*Ebitda* fixe.** Le Groupe a maintenu un bon niveau de marge malgré le contexte concurrentiel accru et les offres promotionnelles;
- **Poursuite de l'optimisation des réseaux fixes du Groupe (dégroupage, migration achevée vers la technologie VDSL2 et déploiement du FTTH).** Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a maintenu ses efforts afin (i) d'étendre son réseau ADSL et porter son taux de dégroupage à 96,90% en ouvrant près de 900 NRA, (ii) d'achever le plan de migration de ses équipements de réseau vers la technologie VDSL2, et (iii) de poursuivre le déploiement de son réseau FTTH en propre et dans les zones de co-investissement avec l'opérateur historique ;
- **Taille critique atteinte avec 16% de part de marché sur l'activité mobile,** permettant de bénéficier d'un effet d'échelle sur les autres coûts, mais aussi de profiter des avantages d'un opérateur intégré (fixe / mobile) sur la base de coûts fixes. La croissance de la base d'abonnés du Groupe sur la période a permis à ce dernier d'accroître l'effet vertueux de la croissance sur base de coûts fixes (publicité, coûts administratifs...).

(j) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 330 millions d'euros au 30 juin 2015, en hausse de 17% par rapport au premier semestre 2014. Cette évolution résulte de la hausse de l'*Ebitda* détaillée précédemment.

Les charges d'amortissement progressent pour atteindre 394 millions d'euros au 30 juin 2015. Cette évolution s'explique par l'activation des éléments de réseau mis en service sur la période résultant de la politique d'investissement volontariste du Groupe. Les amortissements en pourcentage du chiffre d'affaires enregistrent une légère progression.

(k) Résultat net

Le résultat net du Groupe est quant à lui en hausse de plus de 16% par rapport au premier semestre 2014 pour s'établir à 163 millions d'euros (contre 140 millions d'euros au 30 juin 2014).

1.3.2 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation (%)
CAF Groupe	721,2	614,9	17,3%
Variation de BFR Groupe	-46,5	9,6	-
FCF opérationnel	674,7	624,5	8,0%
Investissements Groupe	-612,9	-402,0	52,5%
Impôts décaissés	-79,9	-105,6	-24,3%
Autres	-48,7	-17,7	-
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-67,2	99,2	-
FCF ADSL	317,8	371,9	-14,6%
Dividendes	-23,0	-21,6	6,5%
Trésorerie de clôture	160,6	224,2	-28,4%

FCF Groupe :

Sur le premier semestre de l'année 2015, le *Free Cash Flow* (FCF) Groupe est négatif de 67 millions d'euros, reflétant le dynamisme du Groupe en termes d'investissements et de la hausse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR), en raison principalement de la poursuite des offres de location des terminaux. Les principaux faits marquants depuis le début de l'année ont été les suivants :

- Hausse de la capacité d'autofinancement du Groupe de 17% à 721 millions d'euros ;
- Variation de BFR négative (47 millions d'euros) en raison de l'effet négatif des nouvelles offres d'accès aux terminaux (location et étalement des paiements) ainsi que de l'itinérance ;
- Accélération de l'effort d'investissement du Groupe. Le niveau total des investissements est de 613 millions d'euros, marqué par une hausse des investissements à la fois sur les activités mobile et fixe, en raison notamment (i) du lancement de la Freebox mini 4K et de la constitution des stocks nécessaires, (ii) de l'effet négatif de la parité euro/dollar et (iii) du rythme important du déploiement du réseau mobile et de l'accélération de la fibre ;
- Le FCF ADSL est donc logiquement inférieur à celui de juin 2014, et atteint 318 millions d'euros, cette baisse s'expliquant principalement par le lancement de la Freebox mini 4K. Toutefois, le taux de conversion du chiffre d'affaires de l'ADSL reste très solide à près de 25% ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 80 millions d'euros.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé le premier semestre 2015 avec une trésorerie disponible de 161 millions d'euros. Hormis les éléments opérationnels présentés précédemment, la trésorerie du Groupe a été marquée sur la période par le paiement des dividendes 2014 pour un montant de 23 millions d'euros.

1.3.3 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2015, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 1 324 millions d'euros et l'endettement net à 1 162 millions d'euros. Le Groupe continue de profiter d'une structure financière solide avec un ratio d'endettement toujours nettement sous la barre de 1x au 30 juin 2015 à 0,8x. Le Groupe confirme ainsi son statut d'opérateur télécom parmi les moins endettés d'Europe.

L'endettement brut au 30 juin 2015 est composé des principaux emprunts suivants :

Programme de billet de trésorerie (< 1 an) de 800 millions d'euros :

Dans le cadre du renouvellement annuel de son programme de billet de trésorerie, le Groupe a augmenté la taille de sa ligne de 500 millions d'euros à 800 millions d'euros. Au 30 juin 2015, l'utilisation était de 400 millions d'euros.

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 28 novembre 2013, le Groupe a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving, a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020).

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,60% et 1,35% par an.

Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2015.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2010 : 150 millions d'euros :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH sur la période 2010-2012, le Groupe Iliad a obtenu le soutien de la BEI, à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2020. Au 30 juin 2015, cette ligne était utilisée en totalité à hauteur de 150 millions d'euros.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2012 : 200 millions d'euros :

Dans la continuité du financement de 2010, la Banque Européenne d'Investissement a souhaité étendre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la période 2012-2014. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2022. Au 30 juin 2015, cette ligne était utilisée à hauteur de 200 millions d'euros.

Le Groupe respecte ses covenants financiers au 30 juin 2015.

Engagements de crédit-bail :

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses data centers.

Au 30 juin 2015, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 85 millions d'euros.

Obligation de 500 millions d'euros :

Le 26 mai 2011, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 1^{er} juin 2016.

1.3.4 Répartition du capital au 30 juin 2015

Au 30 juin 2015, le capital social de la société Iliad se composait de 58 538 775 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 33 953 382 actions soit 58% du capital ;
- Public : 24 585 393 actions soit 42% du capital.

Au 30 juin 2015, il existe sept plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 897 394.

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixe :
 - Part de marché haut débit de 25% à long terme ;
 - Accélération des déploiements FTTH.

- Mobile :
 - Déploiement de plus de 1 500 sites en 2015 ;
 - Atteindre à fin 2015 environ 60% de couverture de la population en 4G ;
 - Atteindre à long terme une part de marché de 25%.

- Groupe:
 - Croissance de l'*Ebitda* Groupe supérieure à 10% en 2015 ;
 - Un niveau d'investissement similaire au 2^{ème} semestre 2015 ;
 - Ambition d'atteindre une marge d'*Ebitda* pour le Groupe de plus de 40% d'ici la fin de la décennie.

1.4.2 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentés ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit facturés sur la période.

Free Cash Flow ADSL : *Ebitda* plus ou moins les variations de besoin en fonds de roulement, moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre Haut Débit de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.



GROUPE ILIAD
INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE
30 JUIN 2015

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL.....	1
ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL	2
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF	3
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF.....	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (*).....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL (*).....	6
NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2015.....	7
NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS	8
NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS.....	13
NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	14
NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16
NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES.....	18
NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS	19
NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	21
NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS	22
NOTE 10 : ENGAGEMENTS	23
NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	27
NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.....	28

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL
--

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014 retraité (*)
Chiffre d'affaires		2 159 887	2 019 553
Achats consommés		(1 100 704)	(1 121 834)
Charges de personnel		(109 641)	(102 010)
Charges externes		(138 806)	(114 200)
Impôts et taxes		(35 099)	(22 083)
Dotations aux provisions		(39 939)	(35 408)
Autres produits et charges d'exploitation		(10 663)	(4 662)
EBITDA (1)		725 035	619 356
Rémunérations en actions		(1 830)	(2 946)
Dotations aux amortissements et dépréciations.....		(393 509)	(339 879)
Résultat opérationnel courant		329 696	276 531
Autres produits et charges opérationnels		(2 119)	(1 710)
Résultat opérationnel		327 577	274 821
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		539	1 279
Coût de l'endettement financier brut		(31 427)	(32 841)
Coût de l'endettement financier net		(30 888)	(31 562)
Autres produits et charges financiers		(11 564)	(10 849)
Charge d'impôt		(122 256)	(95 496)
Résultat net		162 869	136 914
<i>Résultat net :</i>			
▪ <i>Part du Groupe</i>		162 826	140 069
▪ <i>Intérêts minoritaires</i>		43	(3 155)
<i>Résultat par action (part du Groupe) :</i>			
▪ <i>Résultat de base par action</i>		2,78	2,35
▪ <i>Résultat dilué par action</i>		2,72	2,29

(1) Cf. définitions page 8

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014 retraité (*)
RESULTAT NET		162 869	136 914
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments recyclables en résultat : 			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change 	11	1 269	7 397
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	11	(482)	(2 811)
		787	4 586
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		163 656	141 500
Résultat global :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du Groupe 		163 672	144 632
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêts minoritaires 		(16)	(3 132)

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014 (*)
Ecarts d'acquisition	5	214 818	214 818
Immobilisations incorporelles	5	1 123 764	1 234 902
Immobilisations corporelles	5	3 042 651	2 787 849
Autres actifs financiers		8 675	8 163
Actifs d'impôts différés		20 177	20 660
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		4 410 085	4 266 392
Stocks		13 586	27 142
Actifs d'impôts exigibles		0	6 553
Clients et autres débiteurs		695 888	566 821
Autres actifs financiers		2 446	6 641
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	162 609	137 402
ACTIF COURANT		874 529	744 559
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES		27 895	34 359
TOTAL DE L'ACTIF		5 312 509	5 045 310

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014 (*)
Capital	6	12 972	12 953
Prime d'émission		397 795	392 564
Réserves consolidées		2 043 387	1 909 710
CAPITAUX PROPRES		2 454 154	2 315 227
<i>Dont</i>			
. Part du Groupe		2 451 566	2 312 283
. Intérêts minoritaires		2 588	2 944
Provisions à long terme	8	1 384	1 384
Passifs financiers	7	361 599	889 942
Impôts différés		0	0
Autres passifs non courants	9	244 303	317 772
PASSIFS NON COURANTS		607 286	1 209 098
Provisions à court terme	8	91 162	94 803
Dette d'impôt.		30 024	0
Fournisseurs et autres créiteurs		1 167 021	1 094 660
Passifs financiers	7	962 862	331 522
PASSIFS COURANTS		2 251 069	1 520 985
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 312 509	5 045 310

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (*)

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2014	+ 12 870	+ 370 674	- 4 809	+ 51 175	+ 1 579 601	+ 2 009 511	+ 7 084	+ 2 016 595
Mouvements 2014								
▪ Résultat consolidé 2014					+140 069	+140 069	- 3 155	+136 914
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+4 563		+4 563	+23	+4 586
✓ Impact des engagements de retraite								
Total des produits et des charges comptabilisés				+4 563	+140 069	+144 632	-3 132	+141 500
▪ Variation de capital de l'entreprise	+65	+16 504				+16 569		+16 569
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					-21 591	-21 591		-21 591
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							-69	-69
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			+2 523	+214		+2 737		+2 737
▪ Impact des stocks options				+2 896		+2 896	+50	+2 946
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales								
▪ Autres variations								
Situation à la clôture au 30 juin 2014	+12 935	+387 178	-2 286	+58 848	+1 698 079	+2 154 754	+3 933	+2 158 687
Capitaux propres Au 1er janvier 2015	+ 12 953	+ 392 564	- 3 050	+ 67 346	+ 1 842 470	+ 2 312 283	+ 2 944	+ 2 315 227
Mouvements 2015								
▪ Résultat consolidé 2015					+ 162 826	+ 162 826	+ 43	+ 162 869
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 846		+ 846	- 59	+ 787
✓ Impact des engagements de retraite								
Total des produits et des charges comptabilisés				+ 846	+ 162 826	+ 163 672	- 16	+ 163 656
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 19	+ 5 231				+ 5 250		+ 5 250
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 22 822	- 22 822		- 22 822
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 189	- 189
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			+ 819	+ 499		+ 1 318		+ 1 318
▪ Impact des stocks options				+ 1 816		+ 1 816	+ 13	+ 1 829
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 9 951		- 9 951	- 164	- 10 115
▪ Autres variations								
Situation à la clôture au 30 juin 2015	+ 12 972	+ 397 795	-2 231	+ 60 556	+ 1 982 474	+ 2 451 566	+ 2 588	+ 2 454 154

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL (*)

En milliers d'Euros	Note	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		162 869	136 914
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges	4	388 150	338 676
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		- 1 604	- 940
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		1 829	2 945
- / + Autres produits et charges calculés		14 279	6 548
- / + Plus et moins-value de cession		2 530	- 1 132
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mise en équivalence		0	0
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		568 053	483 011
+ Coût de l'endettement financier net		30 888	36 393
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		122 256	95 496
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		721 197	614 900
- Impôts versés (B)		- 79 917	- 105 604
+ / - Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)		- 46 527	9 608
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A) + (B) + (C)		594 753	518 904
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	- 623 024	- 405 101
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 575	1 252
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisition de filiales et ajustement de prix		-10 115	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : sortie de filiales		0	0
+ / - Variation des prêts et avances consenties		- 619	-247
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		5 398	2 428
- Décaissement sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 878	- 567
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)		- 623 663	- 402 235
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital . Versées par les actionnaires de la société mère . Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		4 979	22 474
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		1 318	2 737
- / + Rachats et reventes d'actions propres			
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice . Dividendes versés aux actionnaires de la société mère . Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 22 822	- 21 591
		- 188	- 69
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7	151 068	0
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	7	- 32 038	- 168 158
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-45 077	- 42 895
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)		57 240	- 207 502
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		26	4
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)		28 356	- 90 829
Trésorerie d'ouverture		132 263	315 073
Trésorerie de clôture	4	160 619	224 244

(*) Ces données sont retraitées des incidences de la première application de l'interprétation IFRIC 21

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2015

1-1. PERIMETRE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2015

Il n'y a pas de mouvements significatifs sur le 1^{er} semestre 2015.

1-2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité du Groupe ILIAD au cours du premier semestre 2015 est marquée par une croissance tirée principalement par les activités « mobile ».

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS

2-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur sur le marché français des télécoms grand public.

Ces comptes consolidés résumés au 30 juin 2015 ont été arrêtés le 27 août 2015 par le Conseil d'Administration.

2.2. BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 a été préparé conformément à IAS 34 – « Information financière intermédiaire » et IAS 1 – « Présentation des états financiers ».

La norme IAS 34 prévoit que, s'agissant de comptes résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces comptes semestriels résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.3. METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, telles qu'exposées dans les états financiers consolidés annuels pour cet exercice, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires :

- la charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice ;
- les engagements de retraite du semestre ont été estimés à partir des études actuarielles réalisées pour l'exercice 2014.

Le Groupe ILIAD présente un niveau de résultat supplémentaire:

➤ l'EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

2.4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS

a) Normes, amendements de normes et interprétations applicables en 2015 :

- **IFRIC 21 « Droits ou taxes ».** Cette interprétation explicite la date de comptabilisation d'un passif relatif au paiement d'un droit ou d'une taxe, autre que l'impôt sur le résultat. L'interprétation précise que le fait générateur d'obligation qui crée le passif relatif au paiement du droit ou de la taxe est l'activité qui rend ce droit ou cette taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires. L'Union européenne a adopté le 13 juin 2014 cette interprétation, qui doit être appliquée au plus tard aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014. Le Groupe a décidé de l'appliquer à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2015. Pour le Groupe Iliad, les principales taxes concernées sont la taxe foncière, l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), la taxe sur les bureaux et la contribution sociale de solidarité des sociétés. Les effets de ce retraitement sont présentés au paragraphe 2.5.
- **Amendements à IAS 19 «Avantages du personnel» - « Régimes à prestations définies : contribution des membres du personnel ».** Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015.
- **Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS applicables au plus tard à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2015 - 7 normes sont amendées :**
 - ✓ IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » définition de « condition d'acquisition »
 - ✓ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : comptabilité de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises
 - ✓ IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité
 - ✓ IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : débiteurs et créditeurs à court terme
 - ✓ IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » : méthode de la réévaluation – ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé ;
 - ✓ IAS 24 « Information relative aux parties liées » : personnel clé de la Direction

Le Groupe Iliad applique ces améliorations de normes.
- **Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS applicables à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2015 - 4 normes sont amendées :**
 - ✓ IFRS 1 « Première adoption des IFRS » : signification « d'IFRS en vigueur » ;
 - ✓ IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : exclusion du champ d'application pour les coentreprises ou entreprises conjointes;

- ✓ IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : champ d'application du paragraphe 52 (exception relative à la mesure de la juste valeur d'un ensemble d'actifs et passifs financiers sur une base nette) ;
- ✓ IFRS 40 « Immeubles de placement » : précision sur l'interrelation entre IFRS 3 et IAS 40 aux fins du classement de biens comme immeubles de placement ou comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire.

Le Groupe Iliad applique ces améliorations de normes.

b) Nouvelles normes de consolidation non applicables au 30 juin 2015 (non approuvées par l'Union Européenne) :

- **IFRS 15 applicable à compter du 1^{er} janvier 2017 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».** Le principe de cette nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.
- **IFRS 9 « Instruments financiers » (version finale) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.** La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et la comptabilité de couverture. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :
 - ✓ une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
 - ✓ un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
 - ✓ une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

- **Amendements à IFRS 11 « Partenariats : comptabilisation des acquisitions d'intérêt dans une entreprise commune ».**
- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise »**

- **Amendements à IAS 16 -Immobilisations corporelles- et à IAS 38 -Immobilisations incorporelles : « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ».**
- **Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers ».** Ces amendements sont destinés à clarifier les dispositions sur deux points :
 - ✓ l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension ;
 - ✓ l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.
- **Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS applicables à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 - 4 normes sont amendées :**
 - ✓ IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » : modification dans les modalités de cession envisagées ;
 - ✓ IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » : i) contrats de services et ii) applicabilité des amendements d'IFRS 7 aux états financiers intermédiaires condensés ;
 - ✓ IAS 19 « Avantages du personnel » : taux d'actualisation – profondeur du marché;
 - ✓ IAS 34 « Information financière intermédiaire » : précision sur la formulation « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ».

L'application de ces textes est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

2.5. EFFETS DU CHANGEMENT DE PRINCIPE COMPTABLE

Suite au changement de principe comptable sur les droits ou taxes (IFRIC 21, note 2.3), les montants publiés au 30 juin 2014 et au 1^{er} janvier 2015 ont été retraités.

Les effets de ce changement sur le bilan sont les suivants :

<i>(en milliers €)</i>	30-juin-14			1er janvier 2015		
	Publiés	Retraitements	Retraités	Publiés	Retraitements	Retraités
Actifs non courants	3 971 758	- 1 836	3 969 922	4 269 341	- 2 949	4 266 392
<i>dont impôts différés actifs</i>	42 819	- 1 836	40 983	23 609	- 2 949	20 660
Actif courants	694 577	0	694 577	744 559	0	744 559
Actifs détenus en vue d'être cédés	35 872	0	35 872	34 359	0	34 359
TOTAL DE L'ACTIF	4 702 207	- 1 836	4 700 371	5 048 259	- 2 949	5 045 310
Capitaux propres	2 158 687	2 996	2 161 683	2 310 415	4 812	2 315 227
Passifs non courants	1 196 141	0	1 196 141	1 209 098	0	1 209 098
Passifs courants	1 347 379	- 4 832	1 342 547	1 528 746	- 7 761	1 520 985
<i>dont fournisseurs et autres créditeurs</i>	990 530	-4 832	985 698	1 102 421	- 7 761	1 094 660
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	4 702 207	- 1 836	4 700 371	5 048 259	- 2 949	5 045 310

Les effets de ce changement sur le compte de résultat sont les suivants :

<i>(en milliers €)</i>	1er semestre 2014		
	Publiés	Retraitements	Retraités
Chiffre d'affaires	2 019 553	0	2 019 553
EBITDA	624 188	-4 832	619 356
EBIT	279 653	-4 832	274 821
Impôts sur le résultat	-97 332	+ 1 836	-95 496
RESULTAT NET	139 910	-2 996	136 914
Résultat par action (en €)			
. De base	2,40	-0,05	2,35
. Dilué	2,34	-0,05	2,29

NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Le Groupe a défini sa présentation sectorielle en créant le secteur Télécom Grand Public et publie des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
--

Le détail des dotations nettes aux amortissements et provisions est le suivant :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2015	30/06/2014
Dotations aux amortissements :			
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	116 285	88 164
▪ Immobilisations corporelles	5.3	277 223	251 716
Dotations aux provisions sur immobilisations			
		16	
Dotations aux provisions pour risques et charges			
		399	2 562
Reprises de provisions pour risques et charges :			
▪ Utilisées	8	(3 646)	(4 895)
▪ Non utilisées	8	(412)	(588)
Autres			
		(1 715)	1 717
Tableau des flux de trésorerie		388 150	338 676

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2015	30/06/2014
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	6 048	16 864
▪ Immobilisations corporelles (hors crédits-baux nouveaux)	5.3	528 015	341 309
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		665 602	583 406
. impact actualisation dettes		11 376	11 042
. en fin de période		(588 017)	(547 520)
Tableau des flux de trésorerie		623 024	405 101

La trésorerie de clôture est composée des éléments suivants :

En milliers d'Euros	Note	Trésorerie à la clôture au 30/06/2015	Trésorerie à la clôture au 30/06/2014
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilités ▪ Valeurs mobilières de placement ▪ Dettes financières à court terme 		<p style="text-align: right;">68 190</p> <p style="text-align: right;">94 419</p> <p style="text-align: right;">(1 990)</p>	<p style="text-align: right;">57 067</p> <p style="text-align: right;">173 549</p> <p style="text-align: right;">(6 372)</p>
Tableau des flux de trésorerie		160 619	224 244

NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

5.1. ECARTS D'ACQUISITION

En Milliers d'Euros	30/06/2015
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	214 818
Valeur nette au 30 juin 2015	214 818

En Milliers d'Euros	31/12/2014
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	214 818
Valeur nette au 31 décembre 2014	214 818

5.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Milliers d'Euros	30/06/2015
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	1 234 902
Entrées :	
. acquisitions	3 799
. immobilisations générées en interne	2 249
Reclassement	2
Autres	(903)
Dotations aux amortissements	(116 285)
Valeur nette au 30 juin 2015	1 123 764

En Milliers d'Euros	31/12/2014
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	1 181 066
Entrées :	
. acquisitions	240 011
. immobilisations générées en interne	3 830
Reclassement	(335)
Autres	(1 807)
Dotations aux amortissements	(187 863)
Valeur nette au 31 décembre 2014	1 234 902

5.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En Milliers d'Euros	30/06/2015
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	2 787 849
Acquisitions (1)	536 480
Cessions	(4 605)
Reclassement	(2)
Autres	152
Dotations aux amortissements	(277 223)
Valeur nette au 30 juin 2015	3 042 651

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 8 465 K€

En Milliers d'Euros	31/12/2014
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	2 500 854
Acquisitions (1)	814 318
Cessions	(6 514)
Reclassement	335
Autres	(474)
Dotations aux amortissements	(520 670)
Valeur nette au 31 décembre 2014	2 787 849

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 17 056 K€

Le Groupe ILIAD a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance.

5.4. DEPRECIATION DES ACTIFS

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement, soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES**6.1. CAPITAL**

Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 décembre 2005 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 décembre 2009 pour la première tranche et depuis le 20 décembre 2010 pour le solde. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 14 juin 2007 et le 30 août 2007 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 14 juin 2012 et le 30 août 2012. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 5 novembre 2008 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 5 novembre 2013. Enfin, les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 30 août 2010 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 29 août 2014 pour la première tranche.

Au cours du premier semestre 2015, 84 840 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 84 840 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 19 KEuros pour être porté de 12 953 KEuros à 12 972 KEuros au 30 juin 2015.

6.2. DIVIDENDES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ILIAD réunie le 22 mai 2015 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 0,39 Euros par action, soit un montant global de 22 822 KEuros.

Le dividende a été détaché de l'action le 26 juin 2015.

NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS
--

Emprunts	30/06/2015	31/12/2014
Non courants	361 599	889 942
Courants	962 862	331 522
Total	1 324 461	1 221 464

Les variations des emprunts sont analysées ci-après :

En Milliers d'Euros	30/06/2015
Solde au 1^{er} janvier 2015	1 221 464
Nouveaux emprunts (1)	159 533
Remboursements d'emprunts	(32 038)
Variation concours bancaires	(3 150)
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(8 237)
Autres	(13 111)
Solde au 30 juin 2015	1 324 461

(1) dont emprunts liés aux retraitements des crédits baux pour 8 465 K€

En Milliers d'Euros	31/12/2014
Solde au 1^{er} janvier 2014	1 341 022
Nouveaux emprunts (1)	72 056
Remboursements d'emprunts	(178 579)
Variation concours bancaires	2 161
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(16 391)
Autres	1 195
Solde au 31 décembre 2014	1 221 464

(1) dont emprunts liés aux retraitements des crédits baux pour 17 056 K€

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 28 novembre 2013, le Groupe ILIAD a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Les conditions de ce refinancement ne modifient pas substantiellement le contrat d'emprunt.

Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020). Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2015.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,60 % et 1,35 % par an.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu, courant 2011, le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Ces deux lignes sont totalement utilisées au 30 juin 2015.

Emprunt obligataire de 500 millions d'euros :

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %.

Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 1^{er} juin 2016.

Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de 800 millions d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2015, le Groupe ILIAD a augmenté la taille de son programme de 500 à 800 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, cette ligne était utilisée à hauteur de 400 millions d'euros.

NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

Semestre clos le 30 juin 2015	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2015	94 575	1 612	96 187
Provisions additionnelles	399	0	399
Utilisations	(3 646)	0	(3 646)
Reprises	(412)	0	(412)
Autres variations	18	0	18
Montants au 30 juin 2015	90 934	1 612	92 546
<i>Dont non courant</i>			<i>1 384</i>
<i>Dont courant</i>			<i>91 162</i>

31 décembre 2014	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2014	123 935	1 459	125 394
Provisions additionnelles	4 963	153	5 116
Utilisations	(20 963)	0	(20 963)
Reprises	(13 419)	0	(13 419)
Autres variations	59	0	59
Montants au 31 décembre 2014	94 575	1 612	96 187
<i>Dont non courant</i>			<i>1 384</i>
<i>Dont courant</i>			<i>94 803</i>

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	30/06/2015	31/12/2014
Autres passifs non courants	244 303	317 772
Total	244 303	317 772

La diminution des autres passifs non courants est essentiellement liée à l'activité mobile.

NOTE 10 : ENGAGEMENTS

Engagements de locations :

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En Millions d'Euros	30/06/2015	30/06/2014
▪ Loyers (paiements minimaux)	54	36
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	6	6
Total	60	42

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéance des engagements donnés par le Groupe au 30 juin 2015 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	>5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	21	51	12	84
Véhicules	2	3	0	5
Autres locations	80	318	100	498
TOTAL	103	372	112	587

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Engagements de réseaux :**Investissements de réseaux :**

Le Groupe ILIAD est engagé à hauteur de 63,6 millions d'euros au titre d'investissement futurs sur son réseau.

Achats de capacités :

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	50	81	0	131
TOTAL	50	81	0	131

Autres engagements :

Les engagements financiers relatifs aux emprunts sont décrits note 7.

Au 30 juin 2015,

- Le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 14.7 MEuros
- Le montant des autres engagements reçus par le Groupe ILIAD s'élève à 3 MEuros

Les autres engagements donnés ou reçus consistent principalement en des cautions bancaires.

Procès et litiges :

Les principaux litiges en cours sont les suivants au 30 juin 2015 :

Litige NUMERICABLE :

Par jugement du 13 décembre 2013, le Tribunal de Commerce de Paris a condamné solidairement Numéricâble et NC Numéricâble à payer à Free la somme de 6 391 000 Euros pour avoir entraîné une confusion lors du lancement de ses offres mobiles en 2011. L'exécution provisoire a été ordonnée. Numéricâble et NC Numéricâble ont interjeté appel de cette décision. L'affaire est toujours en cours.

Litige SFR :

Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au Tribunal de Commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'Euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR qu'elle considère non fondée. L'affaire est en cours.

Litige ORANGE :

Le 11 avril 2014, deux assignations ont été déposées par Orange sur différents brevets. Orange demande au tribunal notamment d'interdire les actes prétendument de contrefaçon et fait une demande provisionnelle d'environ 250 millions d'euros. En réponse, Free conteste la position d'Orange en remettant notamment en cause sa qualité pour agir, la validité du brevet et des revendications d'Orange et demande la condamnation d'Orange à 50 000 euros pour procédure abusive et 50 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile. Une décision a été rendue par le tribunal de grande instance de Paris le 18 juin 2015, déboutant Orange de ses demandes, condamnant Orange à régler à Free 200 000 euros et annulant, à la demande de Free, le brevet qui était revendiqué. L'autre affaire est toujours en cours.

Litige BOUYGUES TELECOM :

Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le Tribunal de Commerce de Paris pour une soi-disant violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et de soi-disant pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. Dans le courant du premier semestre 2015, Bouygues Télécom a chiffré le préjudice qu'il estime avoir subi à 317 millions d'euros. L'affaire est en cours.

NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change, le Groupe a mis en place une politique de couverture de ses décaissements en US dollars.

Par ailleurs, afin de réduire la volatilité des flux futurs liés aux paiements d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD a mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs à taux fixe.

La ventilation par échéance de la juste valeur des options de couvertures de change et de couvertures de taux au 30 juin 2015 est la suivante :

En Milliers d'Euros	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Couvertures de change	2 309	0
Couvertures de taux	(8 152)	0

NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions avec les principaux dirigeants sont les seules transactions entre parties liées applicables au Groupe ILIAD.

Transactions avec les principaux dirigeants

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, soit neuf personnes au 30 juin 2015.

- La rémunération des 9 principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	30/06/2015	30/06/2014
▪ Rémunération totale	1 135	1 138
▪ Paiements en actions ou assimilés	167	753
Total	1 302	1 891

Impact des attributions gratuites d'actions Free Mobile existantes à émettre

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant.

Le 04 mars 2015, le Conseil d'Administration de la société Iliad a décidé d'autoriser un mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des deux premiers plans d'attributions gratuites d'actions des 12 mai 2010 et 20 décembre 2010. Ce mécanisme a porté au maximum sur 10% des actions qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 n'est intervenu entre le 1^{er} juillet 2015 et la date d'arrêté des comptes.

ILIAD

Société Anonyme

16 rue de la Ville L'Evêque
75008 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ILIAD

Société Anonyme
16 rue de la Ville L'Evêque
75008 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ILIAD, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les

membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 28 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Xavier CAUCHOIS

Jean-Paul SEGURET – François BUZY



Société anonyme au capital de 12.953.409,21 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 août 2015

Maxime Lombardini,
Directeur Général d'Iliad